



# STADE RENNAIS ATHLETISME

## **Poussins - Poussines** **Saison 2022 / 2023**

Ce cadre de pratique s'adresse aux enfants nés en **2012 et 2013**.  
Catégorie **Poussins-Poussines**

### **ORGANISATION DU CLUB**

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.  
Le Président du club est Marcel TOUCHAIS.

L'adresse du club :  
**Stade Courtemanche 13, Rue Zacharie Roussin 35700 RENNES Tél : 02.99.63.91.06**  
Notre adresse électronique est : **contact@staderennaisathle.fr**

La personne responsable du groupe Ecole d'Athlétisme est Marion LE BOUEDEC, il est possible de la contacter par mail [marion.lebouedec@gmail.com](mailto:marion.lebouedec@gmail.com) pour toutes les questions.

### **RESPONSABILITE**

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire pour participer aux compétitions de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical **avec la mention « athlétisme en compétiton »** (ou questionnaire pour renouvellement du certificat).

**Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux.**

### **ADHESION - LICENCE – COTISATION**

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **Compléter le formulaire en ligne**

[https://www.viteinscrit.com/operation/1665-inscriptions-stade-rennais-athletisme-saison-2022-2023/?\\_s=9979135326667464&\\_c=00001&\\_action426646776](https://www.viteinscrit.com/operation/1665-inscriptions-stade-rennais-athletisme-saison-2022-2023/?_s=9979135326667464&_c=00001&_action426646776)

- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**

- **la cotisation de 150 Euros pour l'année.**

#### **Aides financières :**

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

### **EQUIPEMENT**

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou cuissard
- Un vêtement de pluie
- Une paire de chaussures d'entraînement ( training )
- Une bouteille d'eau

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 25 Euros.

## **ENTRAINEMENT**

L'entraînement reprendra le **Mercredi 14 Septembre 2022 à 14H00.**

Il y a 1 séance d'entraînement par semaine : le mercredi de 14H00 à 15H30.  
L'entraînement se déroule au Stade Courtemanche.

**A NOTER : Durant la période hivernale (post vacances Toussaint jusque Mars-Avril) Les entraînements du Mercredi sont délocalisés au Stade Robert Poirier (Salle d'athlétisme, Villejean).**

Des mini-stage ou regroupements ponctuels pourront éventuellement avoir lieu pendant les vacances scolaires.

Les entraînements se feront sous la direction de Marion LE BOUEDEC et animés également avec d'autres entraîneurs du club.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi votre enfant est-il tenu d'assister aux séances au moins trois fois par mois.

L'entraînement est pluri-disciplinaire; cela signifie que les enfants vont pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Dans cette catégorie d'âge, il n'y a pas de spécialisation.

En cas d'arrêt temporaire ou définitif de la pratique, nous vous demandons de prévenir le responsable du groupe.

## **COMPETITIONS**

Les dates de compétitions seront remises sous forme de convocation.

Les compétitions se déroulent en général le Samedi matin ou après midi. En général, 4 à 6 compétitions sont organisées au cours de la saison.

Les enfants se doivent de participer à un minimum de 3 compétitions au cours de l'année.  
Les compétitions sont organisées par équipe. Une convocation sera systématiquement envoyée par courriel.

Les déplacements aux compétitions sont coordonnés par le club. Nous sollicitons les parents pour accompagner les athlètes. Un plan de transport sera établi en début de saison pour permettre aux familles de s'organiser. En règle générale, chaque famille est sollicitée 1 ou 2 fois au cours de la saison.

## **Dates importantes**

**Un temps de questions-réponses** destiné aux parents se tiendra le :

**Mercredi 14 Septembre 2022** avant l'entraînement.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

**→ Mercredi 29 Juin 2022 de 10h30 à 18h00.**

**→ Mercredi 7 Septembre 2022 de 10h30 à 18h00.**

**MERCI DE FAVORISER LES INSCRIPTIONS EN LIGNE DE VOTRE DOMICILE.**

***Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.***